

CREATION D'UNE USINE MAREMOTRICE SUR L'ADOUR

C'est dans le plus grand secret que ce projet a été peaufiné par les services de l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Général, l'ACBA et la Chambre de Commerce de Bayonne.

Nous avons pu obtenir par des sources autorisées les tenants et aboutissants de ce projet.

C'est à la demande des gros consommateurs d'électricité que sont l'aciérie CELSA et le laminoir BELTRAME tous deux implantés à TARNOS que ce projet a été étudié, puis validé par les différents services précités.

Bien qu'encore au stade de l'ébauche, nous pouvons vous donner les orientations de la future conception de ce projet.

Son implantation se situerait sur l'ADOUR au niveau de BLANPIGNON en amont du port de plaisance afin de permettre à la majorité des navires de pouvoir accoster sans difficulté.

Le barrage lui-même serait constitué de deux parties fixes ancrées sur chaque rive de l'Adour, la partie centrale étant, elle, amovible et coulissante afin de laisser passer les bateaux.

C'est sur cette partie amovible que les différentes turbines, génératrices de courant électrique, seraient installées.

Bien entendu, un délai de prévenance sera nécessaire pour passer d'un côté à l'autre de ce barrage.